

Réunion annuelle: Révision de la gestion des Standards RJC

Une réunion annuelle de revue de gestion RJC a été organisée à DIAFIN SA le 15 Mars 2024, présidée par Mad. Mélanie Rindlisbacher (Directrice DIAFIN SA)

Points de discussion, d'attention et remarques :

1. Aucun changement n'a été observé dans la section "Exigences générales".
2. Tous nos partenaires commerciaux continuent d'être examinés par rapport à la législation anti-blanchiment, aux droits de l'homme, aux questions de corruption et au processus de Kimberley. Une évaluation appropriée des risques a été effectuée (voir Annexe 1 pour plus de détails)
3. Aucun impact négatif sur les droits de l'homme n'a été observé.
4. Nous avons mis en œuvre la norme COP7 conformément à notre politique et à nos procédures selon le COP 7 des nouveaux Standards 2019 (voir Annexe 1 pour plus de détails).
5. Aucun approvisionnement direct en provenance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) n'a eu lieu au cours de l'année écoulée.
6. La sécurité de nos bureaux a été maintenue à un niveau satisfaisant et aucune violation de la sécurité n'a été observée.
7. Aucune violation des droits du travail et des conditions de travail n'a été observée.
8. Il n'y a pas eu d'incidents en matière de santé et de sécurité au cours de la période considérée.
9. Aucune violation au niveau de l'intégrité produit n'a été observée et toutes les procédures ont été suivies.
10. Toutes les exigences par rapport au processus de Kimberley ont été observées conformément à notre politique et à nos procédures.
11. Aucun nouveau risque n'a été identifié.

La Chaux-de-Fonds, (effectif) le 15 Mars 2024



Mélanie Rindlisbacher
Directrice DIAFIN SA

ANNEXE 1 : Rapport de Due Diligence 2024